

**SECTION I : AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/.....09 /F/2017  
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU**

**Date de publication :** 25/01/2017

**Date d'Ouverture :** 24/02/2017

**Objet**

1. Le Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter sous pli fermé, pour la fourniture de matériel de bureau du 1<sup>er</sup> semestre et du 2<sup>ème</sup> semestre 2017 listé en deux lots en annexe.

1. Lot n°1 pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017

2. Lot n°2 pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2017

Tout soumissionnaire peut présenter son offre pour un ou pour les lots de tous les deux semestres. Chaque lot doit être complet et les bordereaux des prix devront indiquer séparément les montants par lot.

**Financement du marché**

2. Les fonds nécessaires pour l'acquisition, faisant l'objet du présent avis d'appel d'offres, proviennent du Budget Général de l'Etat, exercice 2017.

**Spécification du marché**

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national (AO N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Les fournitures et/ou services prévus dans le cadre de ce marché est en deux lots :

1. Lot n°1 pour le 1er semestre 2017 ;

2. Lot n°2 pour le 2ème semestre 2017.

5. Le délai de livraison est à dix (10) jours maximum pour le 1er Lot à compter de la date de signature, par l'attributaire de la lettre de marché et la livraison du lot 2 est fixée un mois après la livraison du 1er Lot.

**Condition de participation**

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

**Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

8. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de au Cabinet du Ministère de l'Eau, de l'Environnement de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme. L'achat du DAO est obligatoire pour tout soumissionnaire faisant une offre, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 50.000 Francs burundais à verser au compte n°1101/001.04 « Sous-

Compte de transit de recettes non fiscales », ouvert à la Banque de la République du Burundi. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Cabinet du Ministère de l'Eau, de l'Environnement de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

#### **Présentation de l'offre**

10. Les soumissionnaires peuvent soumettre *seulement* pour un ou plusieurs lots.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'*un million de Francs Burundi (1 000 000FBu) par lot.*
12. Les offres devront être soumises dans le bureau de la Cellule de Gestion des Marchés Publics se trouvant au Cabinet du Ministère de l'Eau, de l'Environnement de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme ci-dessous au plus tard le *.24./02./2017 et 10 heures.* Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

#### **Validité des offres**

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### **Date limite de dépôt des offres**

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus<sup>1</sup> au plus tard le *.24./02./2017 et 9 heures30 minutes.*
15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

#### **Séance d'ouverture des offres**

16. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP au Cabinet du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme mentionnée ci-dessous le *.24./02./2017 et 10 heures.*

---

<sup>1</sup> Bureau de la Cellule de Gestion des Marchés Publics se trouvant au Cabinet du Ministère de l'Eau, de l'Environnement de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

## Critères de qualification

17. La description des fournitures se trouve précisée à l'Annexe 5 : *Spécifications Techniques*

### Adresse

18. Toutes les offres doivent être déposées à la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Tél 22 22 49 79 au sein du Cabinet du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Avenue de la Cathédrale Régina Mundi, B.P. 631 Bujumbura, au plus tard le 24/02/2017 à 9 heures 30 minutes.

Fait à Bujumbura, le ...../...../2017

**LE PRESIDENT DE LA CELLULE DE  
GESTION MARCHES PUBLICS**

**Ir. Audace MANIRAKIZA**



**RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

**Ir. Simon SINDAYIHEBURA**

